1	Extra	ait .	du	$\mathbf{F}\mathbf{L}$	Cor	ren
ı	1 ' X I I Z	111		1 '.1 '		

http://www.elcorreo.eu.org/France-Quelle-violence-legitime-par-Frederic-Lordon

France : Quelle « violence légitime » ? par Frédéric Lordon

- Empire et Résistance - Union Européenne - France -

Date de mise en ligne : vendredi 17 janvier 2020

Description:

France : Quelle « violence légitime » ? par Frédéric Lordon

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Copyright © El Correo Page 1/6

France : Quelle « violence légitime » ? par Frédéric Lordon

Ils auront matraqué des personnes âgées, frappé des handicapés en chaise roulante, tiré au LBD sur des ados, agenouillé des classes entières, lancé des grenades à l'intérieur des appartements, tué une vieille dame â€" et puis bien sûr visé les yeux, lancé les GLI-F4 en cloche, arraché des mains. Ils auront tout fait â€" la police de Macron. Maintenant la haine de la population est sortie, et elle ne rentrera pas de sitôt dans le tube. Sa légitimité est constituée, entière, incontestable. La population hait la police et personne ne pourra lui dire qu'elle n'a pas raison.

Les violents dans les institutions de la violence

Qu'on trouve surreprésentés des individus violents à l'embauche des institutions de la violence, il ne devrait y avoir là rien pour étonner. Toute la question est celle de savoir ce que les institutions de la violence font de leurs violents. La combinaison de la nullité burlesque de Castaner et de la complète étrangeté de Macron au monde réel, associées à la situation du régime ne tenant plus que par la force armée, ont conduit à tout lâcher là où il était impérieux de tout tenir. C'est que la prérogative exorbitante d'exercer la violence ne peut aller sans la contrepartie d'une responsabilité et d'une surveillance exorbitantes. Si le macronisme restera dans l'histoire comme la bascule dans l'État policier, c'est parce qu'à la prérogative exorbitante, il aura au contraire ajouté les autorisations exorbitantes : faites ce que vous voulez.

Il faut se représenter la décharge biochimique qu'entraîne dans des têtes violentes cette parole à peine murmurée : faites ce que vous voulez. C'est la décharge de la pulsion à laquelle d'un coup il est donné libre cours. On ne reprend pas facilement le bouillonnement sadique après l'avoir libéré. Chez les sujets dont nous parlons, l'expérience de la licence absolue, comme un *Salò* à ciel ouvert, licence de brutaliser, d'insulter, d'humilier, d'exercer par la violence un pouvoir unilatéral sans borne, puisque l'impunité est devenue une garantie implicite, cette expérience est de celle dont on ne revient pas facilement. La police est partie, et maintenant il va falloir la rattraper. Le régime avait l'usage mais aussi la garde d'individus potentiellement dangereux, dont il exploitait à ses fins les pulsions ; dans la panique pour sa propre survie, il a tout lâché ; il a maintenant abandonné la société politique à un corps étranger, irrésistiblement pris dans un devenir-milice, qui ne vit plus que d'une vie totalement autocentrée, et totalement préoccupée de ses assouvissements. « *Maintenant sous Macron, on a tous les droits* ». La police n'a pas besoin de circulaires pour mesurer l'ampleur de ses autorisations.

On dit que la répétition des week-ends jaunes « épuise » les policiers, « les prive de leur vie de famille ». Pour certains au moins c'est une énorme blague. Un article du *Canard Enchaîné* début 2019 avait mieux restitué la disposition d'esprit policière à l'approche des actes « gilets jaunes » : « *C'est la fête du slip* ». Chez les baqueux, on pousse des cris de jungle à chaque impact de LBD. Partout ça jouit à en hurler de bonheur. On pense à ce CRS interviewé dans *La Série Documentaire* de France Culture consacrée à la police : « *Je suis chanceux, chanceux, vous ne pouvez pas savoir à quel point je remercie, tous les jours en allant au travail, je dis merci, merci, merci »*. La jouissance a saisi les corps : on se souvient du bonheur physique d'un des CRS gazeurs de jeunes écolos sur le pont Sully cet été, impérial, poivreuse en main, parfaite décontraction, totale certitude d'un pouvoir sans limite. C'est le même corps exultant de violence qui jouit à littéralement détruire une femme syndicaliste dans la manifestation du 9 janvier.

Mais l'on sait à quel niveau l'on est descendu quand c'est le moins pire qui est presque le pire : ainsi de ce croche-patte d'un CRS à une femme à peine arrêtée, sans doute objectivement moins violent qu'un oeil crevé, et pourtant tréfonds d'ignominie qui dit tout de la position psychique présente de la police. Et de sa déchéance morale plus encore : ces gens sont sans honneur, sans dignité, sans face. Ils sont hors-tout, et c'est à eux qu'on a donné les armes. Cet été, aux Rencontres d'Eymoutiers, un « gilet jaune », la tranquillité de la classe moyenne en personne, racontait comment, pour protéger sa femme de la violence policière, il s'était interposé, *donc* retrouvé en garde-à-vue, et entendu dire : « Elle est belle ta fille, il ne faudrait pas qu'il lui arrive quelque chose ». La police française est dans la fange.

Copyright © El Correo Page 2/6

L'effondrement des forces de rappel

L'est-elle toute ? On veut bien croire qu'il reste dans l'institution quelques atterrés de l'intérieur, mais à l'évidence minoritaires, et, à de rarissimes exceptions près, réduits au silence. C'est que la catastrophe se mesure maintenant à ce qu'on entend « dans les étages », quand on remonte dans la hiérarchie, là où normalement devraient se faire connaître les forces de rappel. Et où tout a cédé identiquement. On pense notamment, si l'on peut appeler ça « les étages »..., à ces syndicalistes policiers, illustration parfaite de la vie autocentrée de ce corps, coupé de tout le reste de la société, muré dans le déni massif et l'autojustification acharnée, à l'image du secrétaire d'Unité SGP Police FO qui, après l'acte « gilet jaune » du 11 février où un manifestant (de plus) avait eu une main arrachée avait eu pour tout commentaire : « J'ai envie de dire, c'est bien fait pour sa gueule ». On pense aussi à ces syndicalistes qui, sur les réseaux sociaux, font ouvertement la chasse aux journalistes qui rendent compte de leurs exactions, Gaspard Glanz et Taha Bouhafs entre autres, pionniers les plus courageux et les plus exposés, mais sans que la vindicte policière ne s'arrête désormais aux « journalistes indépendants » (en fait des journalistes tout court), puisqu'elle s'en prend maintenant tout aussi agressivement aux journalistes de la presse mainstream.

Voilà pour le « premier étage ». Mais plus on monte, moins on trouve ce qu'on espérerait trouver. C'est un commissaire qui a poussé à l'intervention où Steve <u>a trouvé la mort</u>. C'est un autre commissaire qui, avec le recul, ne voit rien à redire à la manoeuvre de ses troupes qui ont mis des dizaines de lycéens à genoux mains sur la tête à Mantes-la-Jolie. L'image a stupéfié le monde, mais lui ne voit aucun problème, et si c'était à refaire... Voilà le message glaçant : ces gens sont prêts à tout faire, et à tout *re*faire. Il n'y a plus rien en eux, même pas la force de résonance historique d'une image, qui puisse frayer son chemin jusqu'à un reliquat de conscience morale, susciter la moindre reprise, un début d'hésitation à l'ampleur symbolique des actes qu'ils commandent, et endossent. Sur le terrain on jouit, dans les étages on pense qu'on est bien fondé.

Tout le monde maintenant, sauf peut-être Anne Sinclair, connaît les propos du préfet Lallement.

Les confirmations, comme la pourriture du poisson, venant toujours par la tête, le plus effrayant est à situer tout en haut. Dans le bureau du préfet de police de Paris, il y a un individu comme on n'en avait pas vu depuis Papon â€" rappel que l'histoire ne passe jamais complètement. L'opinion ne s'y trompe pas quand tous les faits, gestes, attitudes, dégaines, rictus, sourires du préfet Lallement la renvoient irrésistiblement à des évocations de l'Occupation, c'est-à-dire génériquement à une époque sommet de la violence pulsionnelle d'institution. Le sentiment de licence est tel que l'usuelle limitation de l'expression au registre corporel, protectrice puisqu'on ne peut rien lui faire dire formellement, a cédé à son tour, et livré passage à l'explicite : « nous ne sommes pas dans le même camp », « les partis contestataires ». Tout le monde maintenant, sauf peut-être Anne Sinclair, connaît les propos du préfet Lallement. Là où d'habitude c'est le black bloc qui défonce, ici la ruine de la vitrine aura été autoadministrée. En deux phrases confirmant tous les sourires tordus, la fiction de « la police gardienne de l'ordre républicain » a volé en éclats.

Au vrai, on ne sait plus trop quoi faire depuis longtemps de ces signifiants, « république », « républicain », dont le seul usage résiduel pertinent est peut-être à trouver dans le fait qu'ils demeurent, envers et contre tout, opératoires dans certaines têtes, médiatiques notamment, où ils peuvent encore faire levier pour prendre conscience, par différence, de l'état actuel de la police : devenue milice hors de contrôle, elle a logiquement cessé d'être « républicaine ». Un préfet qui pense par « camps » et traque les « partis contestataires » est tout ce qu'on veut sauf « la république ». Pour tous ceux qui continuent de croire à la fiction de la « république », il devrait y avoir au moins là l'occasion formelle de constater ce que le chef de la police a fait de leur idéal : un débris piétiné dans un sourire à faire peur.

Copyright © El Correo Page 3/6

De la « violence légitime »...

Il reste cependant une différence entre le « bas » et le « haut ». Si « en bas » on cogne en silence (ou bien par cris), « en haut », on fait des phrases. Une surtout : « le-monopole-de-la-violence-légitime ». Tragique destin de l'oeuvre de Max Weber, réduite à l'état de grumeaux de pensée Sciences-Po, pathétiquement mâchonnés par des hauts-fonctionnaires ou des éditocrates sans esprit. Par des hommes politiques aussi, et pas des moindres — mais ils sortent souvent des mêmes fermes d'élevage. De Lallement, Morvan (ex-DGPN), Jullien (directrice IGPN) à Macron et Philippe (mais sans passer par Castaner dont le grelot ne rend du son qu'agité au Macumba), c'est la même idée obstinée, le même entêtement buté, dernier rempart justificateur à quoi il faut impérativement tout accrocher pour que tout ne sombre pas dans l'indignité *pure*. « L'État détient le monopole de la violence légitime ». Il s'ensuit 1) que toute autre violence est illégitime et 2) que la violence d'État n'est jamais illégitime — puisqu'elle est légitime. On en est là de la « réflexion »... Alors il *ne peut pas* y avoir de « violence policière », puisque la police *est* l'État et que la violence d'État est légitime. Voilà le fond de casserole incrusté, qui sert de pensée à ces individus.

On peine pourtant à croire que quiconque puisse voir un argument sérieux dans une pure pétition de principe, démonstration entièrement circulaire qui présuppose ce à quoi elle veut aboutir. Et qui, d'évidence, ne comprend rien à ce que c'est que la légitimité. C'est que la légitimité n'est pas une propriété substantielle, qui se transporterait dans le temps comme ça, inaltérée, acquise une fois pour toute. La réalité est tout autre : on est légitime... tant qu'on est reconnu comme légitime. Tel est le fin mot de la légitimité : elle n'est qu'un effet d'opinion, une circularité, certes, mais qui doit être impérativement soutenue par la croyance collective — et pas juste par un simple décret. Si bien que la légitimité ne dure que ce que dure la reconnaissance. Et pas une seconde de plus. Si la croyance collective est détruite, la légitimité est détruite à son tour. Or les croyances et les opinions n'attendent pas les délais réglementaires de cinq ans pour se réviser, elles évoluent avec ce qu'elles ont sous les yeux. Et avec ce que le macronisme leur a donné à voir en deux ans, c'est peu dire qu'elles sont parties ailleurs.

Pendant ce temps les hommes de pouvoir et leurs valets de pied intellectuels continuent de tenir l'attribution électorale du pouvoir comme l'unique brevet de légitimité, intangible, valable sans autre condition pour la durée du terme. Le pouvoir — à l'image de sa police — peut donc*faire ce qu'il veut*, sans que sa « légitimité » n'en souffre la moindre altération. Aussi toute contestation en légitimité est-elle systématiquement écartée par l'argument électoral : « il a été élu dans les formes, il est légitime ». Mais l'élection n'est qu'une procédure, l'un des éléments seulement auxquels s'accroche la croyance en la légitimité — du reste une procédure aux propriétés légitimatrices abyssalement décroissantes, sauf dans l'esprit de la minorité de tête d'épingle qui y croit encore. Et seuls des demi-débiles pour chaînes d'information en continu peuvent s'entêter dans un raisonnement aussi défectueux, du reste ridiculisé par l'histoire — ou alors il faudra considérer comme illégitimes tous ceux qui en Allemagne ont contesté le pouvoir du chancelier Hitler (au passage : marche aussi pour ceux qui en Russie, contesteraient celui de Poutine).

L'État ne peut donc dire sa violence légitime... qu'à la condition de se maintenir dans la reconnaissance comme légitime. Or ni le gouvernement qui en ce moment incarne l'État, ni la police qui en est le bras armé permanent mais désormais dévoyée au-delà de la honte, ne peuvent plus soutenir cette prétention. Qui ne se suffit pas d'une phrase sortie en bouillie d'un cours de Sciences-Po ni même de la seule forme de l'élection, mais se rejuge en permanence dans les têtes, à des actes.

Qui est légitime ?

Les fanatiques du « monopole de la violence légitime » vont bientôt avoir l'occasion de se rendre compte de leur erreur. Car la croyance collective est en train de se déplacer. Y compris dans ses composantes les plus inertes, les plus rivées à l'ordre, les moins capables de révision : les médias mainstream. *Le Monde*, l'organe directeur des

Copyright © El Correo Page 4/6

France : Quelle « violence légitime » ? par Frédéric Lordon

consciences de la bourgeoisie poseuse, avait commencé depuis cet été à travailler sérieusement sur des cas de violences policières â€" fort bien au demeurant. Avec une sage lenteur, <u>l'éditorial</u> fait accéder ces articles au stade de la généralité. Il aura tout de même fallu une année entière pour que le-journal-de-référence finisse par tomber les peaux de saucisson, et se montre à la hauteur de son « devoir d'informer » â€" un an ! Et ceci en n'étant toujours pas capable d'articuler la conclusion politique qui s'ensuit pourtant : en France, *le droit politique fondamental en quoi consiste de manifester dans la sûreté a été détruit.* En France, il n'est plus possible de manifester sans mettre en péril son intégrité physique, et même jusqu'à sa vie ! On attend toujours qu'un grand média soit capable de dire cet état de fait accablant, qui ramène le gargarisme démocratique des « élites » à une bouffonnerie, et la prétention d'incarner « le libéralisme » contre « l'illibéralisme » des Orban & co à un motif d'hilarité.

À voir le tweet, lui aussi hilarant, d'Anne Sinclair, scandalisée par la vidéo du croche-patte policier, on prend, juste après avoir ri, vertigineusement conscience de l'état de séparation sociologique dans lequel elle vit, et ses semblables prescripteurs avec elle. « Cette vidéo sur laquelle je tombe par hasard, si elle est authentique est hallucinante et scandaleuse... ». Il aura donc fallu « le hasard », en janvier 2020, pour qu'Anne Sinclair entr'aperçoive ce dont la police est capable. On en conclut que, depuis un an, un an d'éborgnements, de mutilations, de matraquages, elle n'avait rien vu.

L'éditorialiste du *Monde* sans doute, lui non plus n'avait rien vu. Dans son cas, il aura probablement fallu que ses journalistes, eux-mêmes secoués par David Dufresne, aillent en manif « pour voir », en reviennent effarés, et lui racontent, pour que l'idée commence à faire son chemin dans son esprit, et débouche â€" au bout d'un an. Alors on comprend comment marche « la presse démocratique », et l'on comprend l'invisibilisation massive dont les violences policières ont si longtemps fait l'objet. Ce que les médias ne voient pas, cela n'existe pas â€" or, ils ne voyaient pas...

Mais la force de frappe des réseaux sociaux, la ténacité de quelques journalistes hors-système ont fini par faire craquer la carapace de cécité et de silence. On « en parle ». Certes toujours sans en donner le sens politique déplié, ni en tirer quelque conséquence — comme prendre la tête d'une *alarme*, ainsi qu'il reviendrait normalement à une presse un peu démocratique. Mais « on en parle ». Et petit à petit les donneurs de leçons commencent à rejoindre l'opinion commune — pour sa part, formée depuis décembre 2018, et comme toujours bien en avance sur eux... Alors peut-être les leçons données vont-elles changer de tonalité, de destinataire aussi. Et (re)découvrir enfin, les avis atterrés des instances internationales, pour qui il y a déjà un moment que la légitimité de « la violence légitime » est sérieusement en question.

Pendant ce temps, Macron continue son soliloque halluciné. « La haine, la violence et l'irrespect, on a le droit de le faire dans une dictature », phrase tout à fait étonnante en soi, qu'il faudrait soumettre simultanément à des linguistes et des politologues, dont il ne voit pas en tout cas que, projectivement, elle ne parle que de lui, de son gouvernement, de sa police et du régime dans lequel il est en train de nous faire entrer. Avec la démolition pure et simple du langage, le renversement projectif est l'une des propriétés les plus inconscientes et les plus systématiques de la langue macronienne. Dont la vérité d'à peu près tous les énoncés peut être restaurée par la simple opération de la mise sens dessus dessous. Ainsi l'obsession pour les « radicalisés » et la « radicalisation » est-elle le reflet inversé d'un bloc de pouvoir qui, depuis ses sommets gouvernementaux jusqu'à ses trolls, a franchi tous les caps de la radicalisation â€" dont la rage à imposer au corps social qui n'en veut pas une réforme entièrement taillée d'après les intérêts de la finance n'est jamais que la dernière illustration.

De même la fixation sur le terrorisme externe est-elle devenue l'opportunité d'un terrorisme interne â€" d'État. Un ancien de la préfectorale, ayant eu à connaître des opérations de maintien de l'ordre, était dans la rue le 9 janvier ; interrogé par <u>Arrêt sur images</u>, c'est lui qui, entre autres sauvageries, a filmé le tir de LBD à bout portant. On n'a pas exactement affaire à un ennemi des institutions. Qui n'en raconte pas moins que, traumatisé par ce qu'il a vu, il doit s'asseoir en pleurs sur le trottoir. Puis livre le fin mot de l'affaire : « *Le but était de terroriser* ». Terrorisme extérieur, terrorisme intérieur...

Copyright © El Correo Page 5/6

France : Quelle « violence légitime » ? par Frédéric Lordon

C'est qu'à un moment, il faut bien prendre les mots au sérieux, et les décoller de leurs usages habituels où les pouvoirs aiment les enfermer. « Sont interdits les actes ou les menaces de violence dont le but principal est de répandre la terreur parmi les populations civiles », indiquent à propos du terrorisme les protocoles additionnels de la Convention de Genève. On cherche ce qui dans l'entreprise systématique menée à grande échelle par la police et le gouvernement, entreprise d'intimidation, d'effroi et de découragement par la menace physique de l'exercice normal des droits politiques fondamentaux ne tombe pas sous cette définition. Et pour tout dire, on ne trouve pas. Qui sont les radicalisés ? Qui sont les criminels ? Qui sont ceux qui terrorisent ?

Et qui est légitime ?

Frédéric Lordon* pour <u>Les blogs du Diplo</u>, <u>La pompe à </u>

La pompe à phynance. Paris, le 14 janvier 2020

Copyright © El Correo Page 6/6